

FRQ - Foire Aux Questions

• Est-ce que Paris 2024 prendra en charge mon hébergement, mon transport et mes repas ?

Nous proposons des opportunités de volontariat dans toute la France et nous veillerons à proposer aux volontaires des missions sur des sites situés à proximité de leur domicile ou de leur lieu d'hébergement déclaré lors du dépôt de leur candidature pour la période de Jeux.

Les frais d'hébergement des volontaires ne seront pas pris en charge par Paris 2024.

Il appartient à chaque volontaire de trouver, si besoin, une solution d'hébergement.

Les volontaires bénéficieront du titre de transport pour se rendre sur le lieu d'exercice de leur mission ainsi que de la prise en charge de leur repas pendant leur mission.

• Quand et comment serai-je informé si ma candidature est sélectionnée?

Ta candidature est en cours d'étude par notre équipe.

Nous te communiquerons par e-mail à l'automne 2023 une réponse finale concernant ta candidature.

• Est-ce que tout le monde doit réaliser un entretien?

Il est possible que les informations recueillies dans ton dossier de candidature nous permettent de l'étudier sans avoir besoin de nous entretenir avec toi.

Toutefois, si tu as déclaré sur le formulaire de candidature un besoin spécifique en raison d'un handicap, nous pourrions avoir besoin d'échanger avec toi.

Cela peut être aussi le cas si nous avons orienté ta candidature vers une mission nécessitant de nous assurer que tu as une ou plusieurs compétences que nous recherchons.

Dans ces deux cas, nous te contacterons par e-mail.

• Est-ce que je pourrai adapter mes jours de volontariat afin d'assister aux épreuves pour lesquelles j'ai acheté des billets ?

Si nous te proposons une mission le même jour qu'une épreuve pour laquelle tu as acheté des billets, tu auras quelques jours de réflexion avant de décider d'accepter la mission.

Tu pourras également accéder à la plateforme officielle de revente des billets au cas où ta mission et les épreuves pour lesquelles tu as acheté des billets se chevaucheraient.





• Est-ce que si je suis volontaire, je suivrai un parcours de formation à ma mission?

Oui, nous te proposerons de suiure un parcours de formation, à distance et en présentiel, qui permettra de te préparer à ta mission.

Le programme de formation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques sera lancé au deuxième trimestre 2023.

• L'organisation intervient-elle dans la procédure de visa?

Si nous retenons ta candidature, tu receuras une offre de mission.

Il t'appartiendra de vérifier auprès de ton ambassade ou ton consulat pour savoir si ce document sera suffisant pour obtenir ton visa.

Nous n'interviendrons pas dans la procédure de demande de visa.

Les frais associés à la demande de visa ne seront pas pris en charge par Paris 2024.

Où retrouver son numéro d'enregistrement ?

Tu peux retrouver ton numéro d'enregistrement dans ton espace volontaire et également dans nos e-mails.

Ce numéro est composé de 7 chiffres et commence par le chiffre 1.